

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 21 (1851)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**TABLE
CHRONOLOGIQUE
DU TOME XXI.**

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1851.

1851.	TITRES		PAGES.
	DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
6 janvier.		<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif aux préfets, concernant les conditions à exiger des ressortissantes d'autres cantons qui époucent des citoyens berncis . . .	3
7 "		<i>Décret</i> concernant la mise en vigueur du code de procédure pénale.	4
8 "		<i>Loi</i> concernant les émoluments pour les dispenses de publication de bans, et pour les permis de célébration de mariage durant les semaines saintes . . .	6
9 "		<i>Loi</i> sur les traitements . . .	7
11 "		<i>Décret</i> rectifiant le décret de promulgation du code de pro-	

1851.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
DATES.		
	cédures en matière de poursuites pour dettes	22
11 janvier.	<i>Règlement déterminant les attributions du contrôleur et du teneur de livres de la banque cantonale</i>	23
24 "	<i>Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets et aux présidents des tribunaux, concernant la comptabilité et la taxation des frais de justice réclamés au fisc pour comparutions dans les causes admises au bénéfice des pauvres</i>	27
25 "	<i>Ordonnance concernant le passage de la frontière effectué en dehors des heures d'expédition avec des marchandises tarifées</i>	29
20 février.	<i>Loi sur la révocation des fonctionnaires</i>	31
22 "	<i>Décret concernant la durée des fonctions des fonctionnaires et des employés de l'Etat . . .</i>	35
26 "	<i>Résultat du recensement de la population opéré par ordre de l'autorité fédérale au printemps de 1850</i>	37

1851.		TITRES	PAGES.
DATES.		DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
1 mars.		<i>Décret relatif au renforcement du corps de la gendarmerie .</i>	49
17 "		<i>Circulaire du Conseil-exécutif aux tribunaux de district, concernant les cas de grossesse et d'accouchement des femmes étrangères à la Suisse . . .</i>	51
24 "		<i>Décret concernant la désignation des propriétés dans les matières de rôle des communes du Jura</i>	52
27 "		<i>Règlement du 11 mars 1851 sur le retrait des monnaies suisses</i>	55
27 "		<i>Règlement du 11 mars 1851 sur la refonte des monnaies suisses</i>	60
31 "		<i>Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets, concernant les droits de réception à payer par les Françaises</i>	65
4 avril.		<i>Ordonnance sur le mode de délivrance des emprunts faits à la caisse hypothécaire . . .</i>	66
19 "		<i>Règlement concernant le tarif pour l'échange ou le retrait des anciennes monnaies . . .</i>	67

DATES.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.	1851.
23 avril.	<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif aux préfets, relative à la convention conclue avec Neuchâtel au sujet des frais d'inhumation	72	
24 "	<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif aux préfets, concernant les pièces adressées aux autorités par les particuliers	73	
14 mai.	<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif aux préfets, concernant la réception et la remise des bâtiments curiaux	75	
19 "	<i>Convention</i> entre les cantons de Soleure et de Berne pour l'établissement de bureaux communs d'ohmgeld le long des frontières de Berne et de Soleure	76	
19 "	<i>Décret</i> concernant l'administration forestière du Jura . . .	81	
19 "	<i>Loi</i> sur la responsabilité des autorités et des fonctionnaires publics	83	
26 "	<i>Loi</i> concernant les votations sur la révision de la constitution et le renouvellement intégral du Grand-Conseil . . .	102	

DATES.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.	1851.
28 mai.	<i>Rectification du tableau de recensement de la population</i>	109	
3 juin.	<i>Loi sur la formation des listes électorales</i>	110	
12 "	<i>Loi sur l'introduction du nouveau système monétaire</i>	118	
20 "	<i>Ordonnance supprimant divers bureaux d'ohmgeld à la frontière de Soleure</i>	125	
27 "	<i>Instruction relative à l'ouverture de crédits à la banque cantonale</i>	127	
4 juillet.	<i>Convention avec le canton de Soleure pour le règlement des affaires de l'ancienne collature d'Oberwyl</i>	131	
17 "	<i>Arrêté portant création d'une division spéciale pour les détenus mâles de la maison de travail obligatoire de Thorberg, qui n'ont pas encore été admis à la communion</i>	135	
2 août.	<i>Loi fédérale du 9 juillet 1851 sur les contingents d'argent</i>	137	
10 septembre.	<i>Circulaire du Conseil-exécutif</i>		

1851.		TITRES	PAGES.
DATES.		DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
		aux préfets de l'ancienne partie du canton, concernant l'inscription des obligations hypothécaires aux registres des hypothèques	141
15 septembre.		<i>Loi fédérale du 25 août 1851 sur les taxes postales</i>	143
1 octobre.		<i>Décret fixant la durée des fonctions des jurés à élire en octobre 1851</i>	155
6 "		<i>Traité du 8 juin 1851 entre la Confédération suisse et S. M. le Roi de Sardaigne</i>	156
8 "		<i>Loi concernant la répartition du produit des amendes</i>	170
8 "		<i>Loi sur la réduction provisoire des émoluments des notaires</i>	172
8 ,		<i>Décret concernant la suppression des places d'huissier de préfecture</i>	174
7 "		<i>Loi électorale</i>	176
11 "		<i>Décret servant d'appendice à la loi électorale</i>	210
11 "		<i>Loi concernant le paupérisme</i>	214

1851.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
DATES.		
20 octobre.	<i>Loi sur le retrait d'anciennes monnaies suisses dans le canton de Berne</i>	217
24 »	<i>Ordonnance pour l'exécution de la loi du 22 mai 1851 sur l'introduction du nouveau système monétaire</i>	220
24 »	<i>Loi concernant les modifications à la loi sur le timbre, nécessitées par l'introduction du nouveau système monétaire</i>	225
30 »	<i>Tarif pour l'Amtsblatt (Feuille officielle allemande), établi en nouvelle monnaie suisse</i>	229
12 novembre.	<i>Arrêté concernant la sûreté des consignations judiciaires et des deniers et valeurs appartenant à des masses</i>	232
19 »	<i>Loi fédérale du 27 août 1851, concernant l'habillement, l'armement et l'équipement de l'armée fédérale</i>	236
20 »	<i>Ordonnance concernant la caisse hypothécaire des six districts de l'Oberland</i>	268
26 »	<i>Ordonnance sur la conversion</i>	

1851.		TITRES	PAGES.
DATES.		DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
		en émoluments annuels fixes, des prestations en nature pro- venant de droits de concession .	272
27 novembre.		<i>Loi fédérale du 27 août 1851</i> sur les péages	274
27 "		<i>Règlement d'exécution sur les</i> taxes des journaux	323
1 décembre.		<i>Loi fédérale concernant les</i> contingents en hommes, che- vaux et matériel de guerre à fournir à l'armée fédérale suisse par les cantons et par la Con- fédération	337
3 "		<i>Ordinance fédérale sur la</i> franchise de port	421
5 "		<i>Ordinance sur la perception</i> des droits d'enregistrement, de grefse et d'hypothèques dans les districts de Porrentruy, Delé- mont, Laufon et Saignelégier, ensuite de l'introduction du nou- veau système monétaire suisse .	429
12 "		<i>Arrêté modifiant le tarif d'é- change des grosses pièces d'Al- lemagne</i>	434
22 "		<i>Circulaire du Conseil-exécutif</i>	

1831.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
DATES.		
	<i>Loi</i> sur les rapports des préfets aux préfets, touchant l'exercice du droit de suffrage en matière d'élections cantonales par les citoyens suisses originaires d'autres cantons	435
31 décembre.	<i>Loi</i> fédérale sur la justice pénale pour les troupes fédérales	438
31 " "	<i>Loi</i> sur la procédure pénale fédérale	597

TABLE
ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LE TOME XXI
DU
BULLETIN DES LOIS, DÉCRETS ET ORDONNANCES
DU CANTON DE BERNE.

(*Nota* : Le chiffre indique la page.)

- Accouchement.* V. *Etrangères.*
Administration forestière. V. *Jura.*
Allemagne. Modification du tarif des grosses pièces d'—, 434.
Amendes. Loi sur la répartition de leur produit, 170.
Amtsblatt. Tarif de l'— en nouvelle monnaie, 229.
Armée fédérale. Loi concernant l'habillement, l'armement et l'équipement de l'—, 236.
— Loi sur les contingents en hommes, chevaux et matériel de guerre à fournir à l'— par les cantons et la Confédération, 337.
Assemblées électorales. Dispositions y relatives, 191.
Assistés. Quels sont ceux qui doivent être considérés comme tels quant au droit de suffrage, 211.
Autorités. Loi sur leur responsabilité, 83.
— de district, Election et proposition, 176. V. aussi *Pièces.*
Banque cantonale. Règlement déterminant les attributions du contrôleur et du teneur de livres, 23.
— Ouverture de crédits à la — 127.
Bans. Emoluments pour les dispenses de publication de — 6.

- Bâtiments curiaux.* Circulaire concernant leur remise et leur réception, 75.
- Bénéfice des pauvres.* V. *Frais de justice.*
- Bernois.* V. *Suisses.*
- Bulletin des lois.* V. *Amtsblatt.*
- Bulletin des séances du Grand-Conseil.* V. *Amtsblatt.*
- Caisse hypothécaire.* Mode de délivrance des emprunts à la → 66.
- de l'Oberland, 268.
- Cantons.* V. *Armée fédérale.*
- Chevaux.* Contingent en — V. *Armée fédérale.*
- Citoyens actifs.* Leur obligation de prendre part à certaines votations, 105, 191.
- Comparutions dans les causes admises au bénéfice des pauvres,* 27.
- Concession.* Conversion en droits fixes des prestations en nature provenant des droits de — 272.
- Confédération.* V. *Armée fédérale.*
- Conseil-exécutif.* Sa responsabilité, 91.
- Consignations judiciaires.* Arrêté concernant leur sujet, 232.
- Constitution.* Votation sur la révision de la — 102.
- Contingents en argent.* Loi fédérale sur les — 137.
- Contingents en hommes.* V. *Armée fédérale.*
- Cour suprême.* Sa responsabilité, 91.
- Crédits.* V. *Banque cantonale.*
- Dettes.* V. *Procédure.*
- Deniers.* V. *Masses.*
- Détenus (jeunes).* V. *Th rberg.*
- Droits de réception à payer par les Françaises,* 65.
- Droit de suffrage.* Son exercice, 186.
- des Suisses d'autres cantons en matière d'élections cantonales, 435.
- Durée des fonctions.* V. *Fonctionnaires.*
- Elections.* V. *Loi électorale, Suisses.*
- Eligibilité.* Dispositions y relatives, 189.
- Employés de l'Etat.* V. *Fonctionnaires.*
- Enregistrement.* V. *Jura.*
- Etrangères.* Déclarations de grossesse et d'accouchement des — 51.
- Feuille officielle.* V. *Amtsblatt.*

Fisc. **V.** *Frais de justice.*

Fonctions. *Incompatibilités*, 189.

Fonctionnaires. *Loi sur leur révocation*, 31.

— *Décret fixant la durée de leurs fonctions*, 35.

— *Loi sur leur responsabilité*, 83.

Fonds des pauvres. *Dispositions concernant les* — 216.

Frais de justice. *Comptabilité des* — *réclamés au fisc dans les affaires admises au bénéfice des pauvres*, 27.

Frais d'inhumation. *Convention avec Neuchâtel à ce sujet*, 72.

Françaises. *Droits de réception à payer par les* — 65.

Franchise de port. **V.** *Port.*

Frontière. **V.** *Marchandises tarifées.*

Gendarmerie. *Renforcement de ce corps*, 49.

Gottstatt. **V.** *Recensement.*

Grand-Conseil. *Responsabilité*, 100. *Arrestation de ses membres pendant les sessions*, 101. *Votation pour son renouvellement intégral*, 102. *Election de ses membres*, 176. *Cercles électoraux*, 177. *Bulletin de ses séances.* **V.** *Amtsblatt.*

Greffe (Droits de). **V.** *Jura.*

Grossesse (Déclarations de). **V.** *Etrangères.*

Hommes. *Contingents en* — **V.** *Armée fédérale.*

Huissiers de préfecture. *Suppression de leurs places*, 174.

Hypothèques. **V.** *Jura, Registres des hypothèques.*

Incompatibilités, 189.

Insolubilité. *Abrogation partielle de la loi sur les effets de l'* — 22.

Journaux. **V.** *Taxes.*

Juges de paix et leurs suppléants. *Mode d'élection*, 176.

Jura. *Désignation des propriétés dans les matrices de rôle des communes du* — 52.

— *Décret sur l'administration forestière du* — 81.

— *Ordonnance sur la perception des droits d'enregistrement, de greffe et d'hypothèques dans les districts du* — 429.

Jurés. *Durée des fonctions des* — *à élire en octobre 1851*, 155.

— *Election des* — *cantonaux et fédéraux*, 176.

Justice pénale. **V.** *Traupes fédérales.*

- Listes électorales.* Loi sur leur formation, 110.
Loi électorale, 176. Suspension partielle de cette loi, 210.
Lois, ordonnances et arrêtés fédéraux. V. *Frontière, Monnaies, Armée fédérale, Taxes postales, Sardaigne, Péages, Taxes, Port, Justice pénale, Procédure pénale.*
Mâche. V. *Recensement.*
Marchandises tarifées. Passage de la frontière en dehors des heures d'expédition avec des — 29.
Mariage. Emoluments pour les permis de célébration de — pendant les semaines saintes, 6. V. aussi *Suisses.*
Masses. Arrêté concernant la sûreté des deniers appartenant à des — 232.
Matériel de guerre. V. *Armée fédérale.*
Matrices de rôle. Désignation des hypothèques dans les — des communes du Jura, 52.
Monnaies. Règlement sur leur retrait, 55, id. sur leur refonte, 60. Tarif pour l'échange ou le retrait des anciennes — 67. Loi sur l'introduction des nouvelles — 118. Loi sur le retrait des anciennes — dans le canton de Berne, 217. Ordonnance pour l'exécution de la loi sur le nouveau système, 220. Arrêté modifiant le tarif d'échange des grosses pièces d'Allemagne, 434.
Neuchâtel. V. *Frais d'inhumation.*
Nidau. V. *Recensement.*
Notaires de préfecture. Loi sur la réduction provisoire des émoluments des — et des secrétaires de préfecture, 172.
Oberland. V. *Caisse hypothécaire.*
Oberwyl. V. *Soleure.*
Obligations hypothécaires. Leur inscription aux registres des hypothèques, 141.
Ohmgeld. V. *Soleure.*
Organisation judiciaire. Modification de la loi y relative, en ce qui touche les fonctions des jurés à élire en octobre 1851, 155.
Particuliers. V. *Pièces.*
Paupérisme. Loi sur le — 214.

- Péages.* Loi fédérale sur les — 274. Tarif, 298.
Pétitions. V. *Pièces.*
Pièces adressées aux autorités, 73.
Port (Franchise de). Ordonnance fédérale y relative, 421.
Population. V. *Recensement.*
Poursuites. V. *Procédure.*
Prestations en nature. V. *Concession.*
Procédure en matière de poursuites pour dettes. Rectification du décret de promulgation de ce code, 22.
Procédure pénale. Mise en vigueur du code de — 4.
Procédure pénale fédérale. Loi y relative, 597.
Promulgation. Rectification du décret de — du code de poursuites pour dettes, 22.
Propriétés. V. *Jura.*
Recensement de la population, 37. Rectification, 109.
Réclamations électorales. Dispositions y relatives, 212.
Refonte des monnaies suisses. Règlement sur la — 60.
Registres des hypothèques de l'ancienne partie du canton. Inscription des obligations hypothécaires aux — 141.
Responsabilité. Loi sur la — des autorités et des fonctionnaires, 83.
Révision. V. *Constitution.*
Révocation des fonctionnaires. Loi y relative, 31.
Sardaigne. Traité de commerce entre la Confédération et la — 156.
Secrétaires de préfecture. Réduction provisoire de leurs émoluments, 172.
Soleure. Convention avec ce canton pour l'établissement de bureaux d'ohmgeld communs, 76.
— Suppression de bureaux d'ohmgeld à la frontière de — 125.
— Convention avec — pour le règlement des affaires de la collature d'Oberwyl, 131.
Suffrage. V. *Droit de suffrage.*
Suisses. Droit de suffrage des — en matière d'élections cantonales, 435. Conditions à exiger des ressortissantes — qui épousent des citoyens bernois, 3.
Taxe des pauvres. Perception, 214.
Taxes des journaux. Loi fédérale sur les — 323.

- Taxes postales.* Loi fédérale sur les — 143.
Thörberg. Création d'une division spéciale pour les détenus non admis à la communion, 135.
Timbre. Modifications à la loi sur le — 225.
Traité avec la Sardaigne, 156
Traitements. Loi sur les — 7.
Troupes fédérales. Loi sur la justice pénale pour les — 438.
Votations. V. *Constitution et Grand-Conseil.*
Vote obligatoire. V. *Citoyens actifs.*
-